

Corbreuse



# Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Mars 2019 - n° 193



web



[www.mairie-corbreuse.fr](http://www.mairie-corbreuse.fr)



# Dans vos agendas...

**Mercredi 13 mars :**

Grand Débat National à 20h30 au Foyer

**Vendredi 22 mars :**

Réunion publique P.L.U. à 20h30 au Foyer

**Samedi 30 mars :**

Journée de citoyenneté à 11h00 au Clos de l'Abside

**Dimanche 31 mars :**

Loto organisé par le Club de Football Corbreuse-Ste-Mesme à 14h au Foyer

**Samedi 13 avril :**

- Essonne Verte Essonne Propre à 14h
- Soirée salsa à 20h30 au Foyer

**Dimanche 12 mai :**

Vide-grenier à Corbreuse

**Samedi 18 & dimanche 19 mai :**

Intervillage

**Vendredi 21 juin :**

Fête de la musique

**Samedi 22 juin :**

Kermesse des écoles

**Dimanche 22 septembre :**

Exposition de peintures/sculptures au Foyer

Remise des articles auprès de Sonia RAFFUGEAU,  
avant le **20 du mois précédent la parution** :  
[mairie.corbreuse@wanadoo.fr](mailto:mairie.corbreuse@wanadoo.fr)

## La Mairie en pratique :

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 15h00 à 18h00

SAMEDI de 9h00 à 12h00

**COMMUNICATION :**

Téléphone : 01.64.59.40.63

Courrier électronique : [mairie.corbreuse@wanadoo.fr](mailto:mairie.corbreuse@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-corbreuse.fr](http://www.mairie-corbreuse.fr) (rubrique contacts)

Facebook : [www.facebook.com/corbreuse/](http://www.facebook.com/corbreuse/)

**DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :**

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



# édito

Denis MOUNOURY, Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après plusieurs semaines de manifestations, le Président de la République Emmanuel Macron, a annoncé la tenue d'un Grand Débat National ouvert à tous les citoyens sur une période de 2 mois, du 15 janvier au 15 mars 2019. Cette initiative, donne la possibilité à chacun de témoigner, d'exprimer ses attentes, mais aussi ses propositions de solutions.

Même si on a du mal à imaginer quelles en seront les conclusions compte tenu des contradictions qui s'expriment et l'éventail très large des revendications, il reste évident que la situation de beaucoup de nos concitoyens ainsi que la société que nous voulons construire méritent une vraie réflexion.

Déjà un certain nombre d'entre vous nous ont adressé des doléances et des propositions qui ont été transmises au Préfet par l'intermédiaire de l'Association des Maires Ruraux de l'Essonne.

Je me réjouis que le Président de la République et le gouvernement reconnaissent le rôle essentiel des maires et des communes dans le débat démocratique et leurs rôles comme relais de proximité. A Corbreuse, nous avons voulu être facilitateurs et permettre aux citoyens de s'exprimer à travers une réunion citoyenne qui se déroulera au Foyer l'Unisson le 13 mars à 20h30. Les quatre thématiques principales seront abordées :

- la transition écologique
- la fiscalité et les dépenses publiques
- la démocratie et la citoyenneté
- l'organisation de l'Etat et des services publics

La réunion sera animée par un citoyen choisi dans une liste de volontaires transmise par la Préfecture afin de garantir une neutralité dans les débats.

Pour des raisons d'efficacité nous limiterons la durée de la réunion à 2h. En début de celle-ci, le modérateur donnera les règles qui permettront à chacun d'avoir un temps de parole suffisant tout en étant vigilant à ce que tous les participants puissent s'exprimer. D'autres thèmes que ceux proposés par le Président pourront être abordés, dès lors que cela ne concerne pas les questions municipales qui ne seront pas traitées lors de cette réunion.

Des personnes, choisies dans l'assistance et qui se seront portées volontaires pour être rapporteurs, devront rédiger un compte rendu qui devra être fidèle au débat et faire apparaître les arguments majoritaires comme minoritaires. Ce compte rendu devra être transmis à la Mission du Grand Débat National afin d'être pris en compte dans la synthèse globale.

Puisqu'il est proposé aux citoyens de s'exprimer autrement que dans les urnes, soyez nombreux à participer à cet échange républicain à Corbreuse.

Votre Maire,  
Denis MOUNOURY

## SOMMAIRE

### CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Taille de la vigne ..... p 4

### LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Collecte des végétaux .....	p 5
Intervillage 2019 .....	p 5
Inscription rentrée scolaire 2019 .....	p 5
Petites annonces .....	p 5
Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle .....	p 5
Inscription sur les listes électorales .....	p 5
Recensement militaire .....	p 5
Soirée dansante à Corbreuse .....	p 6
Tennis Club de Corbreuse .....	p 6
Information bibliothèque .....	p 6
Rappel des règles de stationnement .....	p 7
SIREDOM—Consultation publique .....	p 7
Action pour la planète ! .....	p 8
Chenilles processionnaires .....	p 8
Autorisations d'urbanisme .....	p 9

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 15 février 2019 ..... p 10

### CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme .....	p 12
État civil .....	p 12
Messe à Corbreuse .....	p 12
Infos pratiques .....	p 13

CORBREUSE Communication Mars 2019

Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Valérie DELEMER, Isabelle NOTOT, José CORREIA, Christophe BARRAULT et Jean-François QUENTIN

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable



## TAILLE DE LA VIGNE

Ce **samedi 16 février** rendez-vous est pris pour la taille de notre vigne. Une vingtaine de courageuses et courageux s'est retrouvée dans une ambiance décontractée. Tous motivés autour de notre coach René. En deux heures, nos ceps sont passés d'une coupe plutôt hippie à une coupe très militarisée pour le plus grand bien de la vigne.

Merci à tous pour ce moment de travail intense et formateur.





## COLLECTE DES VEGETAUX

---

Le ramassage des végétaux a repris sur la commune le **mercredi 6 mars 2019**.

La collecte a lieu les mercredis après-midi **les semaines paires** jusqu'au mercredi 27 novembre.

**DECHETS!  
VERTS!**



## INTERVILLAGE 2019

---

Réunion d'inscription aux jeux le **vendredi 29 mars** de 18h30 à 20h dans la salle du 1<sup>er</sup> étage au Foyer.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous aider soit à la restauration soit à la circulation aux abords du stade ou autres...

## INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2019

---

Les parents des enfants nés en 2016 sont priés de se rendre en Mairie avant le 31 mars 2019 afin de remplir un dossier d'inscription pour la rentrée de septembre 2019 à l'école maternelle. Les documents à fournir sont :

- Le livret de famille ;
- Un justificatif de domicile ;
- Le carnet de santé (vaccination DT Polio).

Un courrier vous sera envoyé courant mai/juin pour définir les modalités de visite de l'école.

## PETITES ANNONCES

---

L'école maternelle recherche un lave-vaisselle.

Merci de prendre contact avec l'école au 01 64 59 42 49

## RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

---

La Préfecture de l'Essonne a transmis notre dossier de demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle (sécheresse 2018) au Ministère de l'Intérieur à la date du 25 février 2019, en vue de son examen par la commission interministérielle compétente.

Nous vous tiendrons informés lorsque nous aurons des informations complémentaires.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

---

Inscrivez-vous sur les listes électorales en vue des prochaines élections européennes du dimanche 26 mai 2019.

Avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent ce dernier. Toutefois pour 2019 (année d'entrée en vigueur de ce répertoire) il conviendra de s'inscrire avant le 31 mars 2019 pour les élections européennes.

## RECENSEMENT MILITAIRE

---

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 2003 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2019.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

## SOIRÉE DANSANTE À CORBREUSE

L'association MILLENERGIES, avec le soutien de la Mairie de Corbreuse, organise une Soirée Salsa Kizomba & Batchata, le **samedi 13 avril 2019** au Foyer de Corbreuse.

Rythmes caribéens et ensoleillés seront assurés par les danseurs professionnels Yalili Rodriguez & Ivan Martinez .

Ouverture des portes dès 20h30.

Nous souhaitons commencer le cours d'initiation à la salsa à 20h45 pour profiter un peu plus de la soirée dansante, buffet sucré et softs à discrétion.

Entrée à 10€, inscrivez-vous vite, seuls les 100 premiers auront le privilège d'y assister.

Sur réservation par mail à [millenergies@gmail.com](mailto:millenergies@gmail.com) ou Catherine et Laurence 0661982272 ou 0601143865.

« Venez-vous ambiancer »



## TENNIS CLUB DE CORBREUSE

Le Tennis Club de Corbreuse informe les Corbreusois qu'il fêtera son **vingtième anniversaire** d'affiliation à la Fédération Française de tennis le **samedi 21 septembre 2019**.



À cet effet, nous prévoyons d'organiser **un grand buffet** et d'ouvrir nos portes pour que tous ceux qui le souhaitent, participent à des essais, découvrent les coulisses de notre club de tennis et ses performances. Depuis vingt ans, le T.C.C. s'est illustré dans son département, par le succès de ses compétiteurs adultes, sans omettre celui de ses jeunes pousses de l'Ecole « Les Blés en Herbe » victorieuse une seconde fois en mai 2018 du **championnat scolaire de l'Essonne**.

Alors notez sur vos agendas cette date : « 20<sup>ème</sup> anniversaire T.C.C. »

**- Le samedi 21 septembre 2019 -**

Des informations complémentaires vous seront transmises en leur temps sur le déroulement de cette journée, l'historique de notre Club de Tennis, son développement.

À l'avance merci de votre future participation, nous vous espérons nombreux...

Le CODIR du TENNIS CLUB DE CORBREUSE

## INFORMATION BIBLIOTHÈQUE

Les jours étant de nouveau plus longs, la bibliothèque ouvrira de nouveau le vendredi à partir du 15 mars 2019.

Des livres nombreux et variés vous y attendent.



## UN PEU DE CIVISME... RAPPELS DE QUELQUES RÈGLES DE STATIONNEMENT

**Sont INTERDITS ET DONC VERBALISABLES par la Gendarmerie : (art 417.10 et 417.11 du CR)**

Le stationnement **SUR le trottoir** (voiture 135€ et 2 roues 35€).

Le stationnement sur une **zone matérialisée par une bande jaune** (17€)

Le stationnement sur une **zone réservée au bus** (35€)

Devant les **entrées carrossables (portails)** des propriétaires (35€)

Sur des emplacements **réservés (pompiers, personnes handicapées)** ainsi que devant les **bornes incendie** (135€)

**Entre le bord de la chaussée et une ligne continue** ; obligeant le véhicule à franchir cette ligne (35€)

**Sur les passages piétons** (même en dépose minute à l'école) (135€)

Nous sommes bien conscients que des trottoirs devraient être réhabilités voire créés, mais nous serions tenus de respecter certaines normes en ce qui concerne les dimensions et donc réduire d'autant la voie de circulation. D'autre part, des maisons anciennes avec pas ou peu de place de stationnement obligent les propriétaires à garer leur(s) véhicules à l'extérieur, mais également des propriétaires qui ont un garage mais qui stationnent à l'extérieur de chez eux.

Tout ceci engendre donc un stationnement dans nos rues qui ne cesse d'augmenter et de ce fait créer des situations dommageables pour les riverains et l'ensemble des habitants de notre village.

Pour terminer, nous rappelons également que la vitesse dans notre village est à 50 km/h sauf le **Mail des Grandes Ouches qui se trouve en ZONE 30 KM/H.**

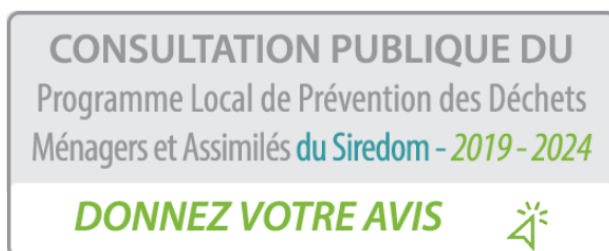
Alors posons-nous la question de savoir si notre stationnement ne va pas gêner les riverains et/ou les piétons. Ne faisons pas ce que nous n'aimerions pas que l'on nous fasse.

Si toutefois vous constatez des stationnements gênants pour la circulation et la sécurité des piétons, vous pouvez tout à fait contacter la Gendarmerie, qui pourra venir verbaliser le véhicule en question

C. BARRAULT,  
Adjoint au Maire, délégué à la circulation



## SIREDOM - CONSULTATION PUBLIQUE



La réduction des déchets est devenue un axe prioritaire de la politique environnementale au niveau national. Dans ce cadre, le SIREDOM est chargé de mettre en place des actions permettant cette réduction des déchets.

Le projet du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (P.L.P.D.M.A.) est consultable en ligne sur le site du SIREDOM : [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Chaque citoyen est invité à prendre connaissance du Plan de Prévention. Les avis et commentaires sont à transmettre au SIREDOM, au plus tard le **22 mars 2019** :

- Par voie électronique : [plpdma2@siredom.com](mailto:plpdma2@siredom.com)
- Par voie postale : SIREDOM, 63 rue du bois Chaland, 91090 Lisses
- Au siège du SIREDOM : Un registre est mis en place à l'accueil.



**Choisissez LA MEILLEURE ACTION éco-essonnienne**

**VOTEZ** du 11 mars au 14 avril 2019

[actionplanete.essonne.fr](http://actionplanete.essonne.fr)

Soutenez l'une des 12 initiatives éco-citoyennes portées par des héros du quotidien

essonne.fr

**PRIX "ACTION POUR LA PLANÈTE !"**

Récompensez la créativité et l'implication des Essonniens en matière de développement durable

Parmi l'ensemble des candidatures reçues, 12 projets ont été pré-sélectionnés par un jury. Votez pour votre candidat préféré : le 1er prix sera attribué au projet qui comptabilisera le plus de voix.

Pour soutenir et récompenser l'action éco-essonnienne que vous préférez, il suffit d'inscrire votre nom, prénom et une adresse électronique valide. **N'oubliez pas de confirmer votre vote dans le mail que vous recevrez !**

**Rendez-vous sur [actionplanete.essonne.fr](http://actionplanete.essonne.fr) du 11 mars 2019 au 14 avril 2019**

Cette démarche participe à Essonne, Terre d'avenirs en répondant concrètement aux enjeux de biodiversité en ville, d'économie circulaire, d'adaptation au changement climatique, de solidarité, de liens entre les générations...

**CONTACT**  
Département de l'Essonne  
Mission développement durable  
[essonne21@cd-essonne.fr](mailto:essonne21@cd-essonne.fr)

\*Limité à 1 vote par adresse mail

CHENILLES PROCESSIONNAIRES — COMMUNIQUÉ DE L'ARS

**Chenilles processionnaires du chêne et du pin :**

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

En savoir plus ? [www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

**La chenille : qui est-elle ?**

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

**Quels risques pour ma santé ?**

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.

**Comment me protéger ?**

- je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

**CONTACT**  
Agence Régionale de Santé Île-de-France  
Tél. : 01 44 02 00 00  
[iledefrance.ars.sante.fr](http://iledefrance.ars.sante.fr)

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France



# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

## TOIT

Tuiles (réfection de toitures) : **DP**

Auvent, préau

- < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

- < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m<sup>2</sup> : **DP**



**DP** : Déclaration Préalable  
**PC** : Permis de Construire

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface :

aucune formalité

- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m<sup>2</sup> : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES  
PARABOLE  
VELUX  
**DP**

VERANDA,  
TERRASSES COUVERTES

- < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20m<sup>2</sup> : **PC**

## GARAGE

- < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20m<sup>2</sup> : **PC**

FACADE  
RAVALEMENT  
**DP**

CREATION FENETRE  
**DP**

## PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup> : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

\* si ces travaux modifient les structures porteuses du bâti, un PC est nécessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces habitables de plus de 20 m<sup>2</sup>, un PC est nécessaire

## CABANE BOIS OU BETON

- <5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- <20m<sup>2</sup> : **DP**
- >20m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL  
**DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE  
**DP**

Les imprimés sont téléchargeables sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## Autorisations d'urbanisme pour les ouvrages agricoles

Aucune formalité	Déclaration Préalable	Permis de Construire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux créant une surface de plancher de moins de 2 m<sup>2</sup></li> <li>• Éolienne inférieure à 12 mètres de hauteur</li> <li>• Changement d'affectation d'un hangar agricole vers une autre destination agricole sans modification des façades</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux créant une surface de plancher comprise entre 2 et 20 m<sup>2</sup></li> <li>• Serre entre 1,8 m et 4 m de haut, et inférieure à 2 000 m<sup>2</sup></li> <li>• Fosses et fumières non couvertes</li> <li>• Silos</li> <li>• Changement d'affectation d'un hangar agricole sans modification des façades</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de construction de plus de 20 m<sup>2</sup> avec ou sans fondations</li> <li>• Travaux d'extension</li> <li>• Transformation des constructions modifiant l'aspect extérieur</li> <li>• Serre de plus de 4 m de haut ou de plus de 2 000 m<sup>2</sup></li> </ul>

**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 février 2019**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Étaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, M. HOUSSINOT, M. PIEROT, Mme SAISON.

Absents excusés : Mme NOTOT, pouvoir à Mme SAISON  
Mme DELEMER, pouvoir à M. BARRAULT  
Mme SPOTE, M. BOUCHER  
Mme BROHAN (arrivée en cours de séance)

Monsieur SARRAZIN est élu secrétaire.

**LE CONSEIL :**

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

**Propose** de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Convention de prêt d'une salle pour des cours privés d'anglais et tarif de location à déterminer.

◆ **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 pour la rénovation des menuiseries extérieures de la cantine, de la garderie et le remplacement des lavabos collectifs de l'école maternelle.

*12 voix POUR*

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière aux actions du Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne et à l'Association Départementale de médiation et d'aide aux victimes avec la commune de Dourdan.

*12 voix POUR*

*Arrivée de Madame BROHAN*



◆ **S'oppose** au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

Demande le report du transfert de la compétence eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 au plus tard.

*13 voix POUR*

◆ **Décide** d'adhérer au groupement de commandes constitué entre la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et les communes de Roinville, Saint Chéron, Breux Jouy, Corbreuse, Saint Cyr sous Dourdan, Richarville, le Val Saint Germain, les Granges le Roi, la Forêt le Roi et Sermaise pour satisfaire les besoins en matière de fourniture de d'approvisionnement en électricité et en gaz naturel dont l'exécution débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Approuve** les termes de la convention constitutive de groupement des commandes pour la fourniture et l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel (y compris services associés).

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents pour le compte de la commune sans distinction de procédures ou de montants.

*13 voix POUR*

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de prêt de la salle au « Clos de l'Abside » avec Madame Lucy BOWYER, pour y enseigner des cours d'anglais à titre privé, tarif de la location fixé à 20 € net par matinée.

*13 voix POUR*

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- ◆ Taille de la vigne samedi 16 février à 9h30.
- ◆ Projet de cours de portugais à CORBREUSE.
- ◆ Grand Débat à CORBREUSE le 13 mars à 20h30 au foyer rural.
- ◆ Articles à publier dans le bulletin à envoyer avant le 25 février 2019.
- ◆ Point sur les travaux de la mairie.
- ◆ Point sur le Plan Local d'Urbanisme : réunion publique le 22 mars à 20h30 au foyer rural.
- ◆ Discussion sur le tarif journalier du centre de loisirs.
- ◆ Remerciements aux services techniques pour le travail effectué lors des épisodes neigeux.
- ◆ Inscription de la commune au concours régional des Villes et Villages fleuris.
- ◆ Retour très positif de l'après midi théâtre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

## URBANISME

---

### Déclarations préalables acceptées :

- M. et Mme DINIS  
DP 091 175 19 10004  
**Aménagement des combles**

- M. CUNHA  
PD 091 175 19 10001  
**Démolition d'une véranda**

- M. CUNHA  
DP 091 175 19 10005  
**Réhabilitation d'une véranda**

### Permis de construire accepté :

- M. et Mme DUPRESSOIR  
PC 091 175 19 50001  
**Construction d'une maison individuelle**



## ÉTAT CIVIL

---



### Naissances :

**23 février 2019** : Cassian NGUYEN HONG.



### Décès :

**18 février 2019** : René LAMY.

## VIE DE LA PAROISSE

---

Date de la prochaine messe à Corbreuse : Samedi 6 avril 2019 à 18h30.







**PERMANENCE DE  
Mr Denis MOUNOURY  
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



**PERMANENCE DE  
Mr Dominique ECHAROUX  
Conseiller Départemental  
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 06.09.75.19.19

Mail : decharoux@cd-essonne.fr



**Laëtitia ROMEIRO DIAS  
Députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription  
de l'Essonne**

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h

Jeudi et vendredi de 10h à 15h

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06

Tél : 07 86 61 13 19

Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

ou par écrit

11 avenue colonel Rozanoff

91220 Brétigny-sur-Orge



**Jocelyne GUIDEZ  
Sénatrice de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 01 42 34 24 78

j.guidez@senat.fr

### CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30  
16h00 à 20h00

Vendredi : 7h30 à 13h30  
16h00 à minuit

Samedi : 8h00 à 13h30  
16h00 à 20h00

Dimanche : 10h00 à 13h30  
16h00 à 20h00

### **Dépôt de pain**

### INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande  
douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75

Lundi : 9h00 à 18h00

Mardi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 19h00

Vendredi : 9h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 13h00 (uniquement sur RDV)

### ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande

Tél : 09 53 73 91 58

Lundi : 8h00-13h00 et 15h30-20h00

Du mardi au vendredi : 8h00-13h00 et 15h30 à 21h00

Samedi et dimanche : 8h00 à 21h00

### **Dépôt de pain**

### SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00

Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Samedi : 8h30 à 17h00



**PHARMACIE DE GARDE**

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Mardi	Lundi Pharmacie Action Pharma
Mercredi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Jeudi	Pharmacie de la Gare
Vendredi	Pharmacie Jouffroy
	Pharmacie du Château

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

**Mars 2019**

3 mars : Pharmacie de la Croix-St-Jacques  
 10 mars : Pharmacie du Château  
 17 mars : Pharmacie de Garlande  
 24 mars : Pharmacie Action Pharma  
 31 mars : Pharmacie de la Gare

**Avril 2019**

7 avril : Pharmacie de Garlande  
 14 avril : Pharmacie du Château  
 21 avril : Pharmacie de la Croix-St-Jacques  
 28 avril : Pharmacie Action Pharma

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)  
 Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

**Pharmacie de Garlande**

Aymeric Jouffroy  
 6 place Garlande - 91410 CORBREUSE  
 Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30  
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30  
Samedi : 9h00 à 13h00

**Pharmacie du Château**

Catherine Chakib  
 22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN  
 Tél : 01 64 59 86 14

**Pharmacie de la Croix Saint-Jacques**

Chantal Coquand  
 C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN  
 Tél : 01 64 59 86 77

**Pharmacie Action Pharma**

Bachelart & Dhennin  
 46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN  
 Tél : 01 64 59 71 71

**Pharmacie de la Gare**

Catherine Nuel & JP Frangeul  
 1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN  
 Tél : 01 64 59 55 40

**MÉDECIN DE GARDE**

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91  
 En cas d'urgence vitale, composez le 15

**PODOLOGUE**

**Madame PARANT, podologue**, assurera sa consultation le **vendredi 22 mars 2019** au Clos de l'Abside.  
 Prendre rendez-vous au :  
**01 64 59 65 41**

**MASSEUSE KINESITHERAPEUTE**

Hélène BAILLY, Masseuse kinésithérapeute, est installée Place de Garlande.  
 Tél : 01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE**  
 Venancio et Valente  
**01 30 59 04 15**  
 38 Res. St Marc  
 78660 Allainville aux Bois  
 SIRET : 503 652 299 00010





LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES  
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE  
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

**Agence d'Etampes**

Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES  
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com



*Sylvie Coiffure*

**Ouvertures :**

- Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
- Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
- Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
- Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
- Samedi : 8h30-17h00

5, place de Garlaide  
91410 Corbreuse  
RM : 424407963-910

**01.64.59.52.36**



**TOUS VEHICULES**  
Tourisme - Utilitaires  
Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection

**CONTROLE TECHNIQUE  
DOURDANNAIS**

Gérant : Marc NOEL

Ouvert du lundi au samedi  
avec ou sans rendez-vous

13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan

**Tél. : 01 60 81 01 28**

N° D'IMPRIMÉ : X X X X X X

**So'Luce Bien-Être**

**Neurofeedback dynamique**

Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecrouelles  
91410 CORBREUSE

06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34  
[www.soluce-bien-etre.fr](http://www.soluce-bien-etre.fr)

SASU n°820 024 859 RCS Evry

**HOC - Huilerie de l'Orme Creux**

Fabrication artisanale d'huile  
de lin et dérivés (savon noir,  
encaustique, huiles alimentaires,  
etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse  
06 82 85 73 47 pour rdv ou [www.h-o-c.fr](http://www.h-o-c.fr)

## GARAGE LEROY

**Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie**



- ♦ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ♦ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ♦ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50  
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00  
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

### AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts

**Elagage - (Devis Gratuit)**

1 Rue Saint Périer - CORBREUSE



**Stéphane BANCE**

**01 60 81 92 55**

[aufildes4saisons91@sfr.fr](mailto:aufildes4saisons91@sfr.fr)

### CHAUFFAGE CENTRAL - COUVERTURE PLOMBERIE - SANITAIRE



**ETS DON ERIC**

1 Chemin des Ecrouelles  
91410 CORBREUSE

**Tel : 01 64 59 36 39**

[boisdam@aliceadsl.fr](mailto:boisdam@aliceadsl.fr)

*Traitement des toitures*  
*Pose d'adoucisseurs*

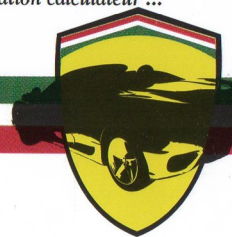


### Garage Aldo

Réparations et entretiens toutes marques

Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...

4 Chemins des ânes  
91410 CORBREUSE



Aldo

Tél: 0643119618



## Taxi Corbreuse 7/7 et 24/24

Mr MORAND Valentin à votre service

Véhicule tout confort climatisé

Toutes distances, gares, aéroports

Transport de malades assis - Conventionné CPAM

Agréé sécurité sociale 912 560 471

N° siret : 832 635 841 00014

Tél : 06.07.38.44.25



## BROSSE & PATINE

RELOOKING MEUBLES ET OBJETS



Etsy

## Changer de style, sans changer de mobilier

ATELIER DÉMO DE PATINES - EFFETS DÉCORATIFS - POCHOIR EN RELIEF - BÂTON À HUILE  
BÉTON CIRÉ - GRAND MOBILIER - CUISINE - SALON - ÉTUDE & CONSEILS PERSONNALISÉS

Valérie Mandaglio

Décoratrice Ameublement Intérieur & Conseillère Eléonore Déco

41 RUE D'ÉTAMPES 91410 CORBREUSE

BROSSEETPATINE@GMAIL.COM - 06.95.20.57.77 - WWW.BROSSEETPATINE.COM



Piscine  
Bassin de baignade  
Terrassement  
Maçonnerie  
Éclairage de jardin  
Arrosage automatique  
Clôture  
Terrasse en Bois

### DAMIEN COUTURIER

5, rue du Petit Four

91410 CORBREUSE

Tél : 06.21.15.63.32

01.64.95.58.64

Site : [www.dam-nature.com](http://www.dam-nature.com)

Mail : [damnature91@aol.fr](mailto:damnature91@aol.fr)



Paysagiste par nature



les entreprises  
du paysage



Entretien de jardin  
pour les particuliers  
en service à la personne  
Prestataire agréé par l'état,  
bénéficiez de -50% d'impôts\*  
\*Sous réserve de conditions